

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Lebel, Michel, Rigaldies, Francis et José Woehrling, *Droit international public*, Montréal, Éd. Thémis (Coll. « Notes et Documents »), 1977, xxv + 708 p.

par Annemarie Jacomy-Millette

Études internationales, vol. 9, n° 4, 1978, p. 565-566.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700896ar>

DOI: 10.7202/700896ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Heath. La tentation était irrésistible, puisque les votants se laissaient convaincre sans difficulté que l'entrée à la CEE augmenterait la hausse du coût de la nourriture. La renégociation des termes d'entrée par Harold Wilson, après son retour au pouvoir, était une simple tactique, mais la charade n'était pas malhonnête, puisque tout le monde savait que le but était de sauvegarder l'unité du parti travailliste, grisé et confus du succès de son attitude électorale. Les ministres qui voulaient séparer la Grande-Bretagne de l'Europe ont travaillé avec ceux de l'opinion contraire pour extorquer sous l'ombre menaçante du référendum toutes les petites améliorations possibles des termes d'entrée.

Le référendum a soumis une question d'intérêt national aux caprices des votants, qui n'y comprenaient pas beaucoup ; mais il fut honnête. Grâce à la renégociation, chaque votant pouvait, s'il le voulait, s'informer des termes de l'association que son « oui » entérinerait. Quelques-uns des séparatistes anti-européens ont voulu insinuer, qu'après la séparation, on pourrait négocier une nouvelle association avec la CEE en forme d'une région de libre-échange, mais on ne les a pas pris au sérieux. La renégociation a désabusé les votants quant à quelques idées farfelues sur le caractère de la CEE que les anti-européens avaient répandues ; ainsi la hausse mondiale des prix agricoles était d'une plus grande importance car elle a fait paraître relativement bas le coût des aliments dans la CEE en 1975.

Sauf Enoch Powell, les séparatistes anti-européens ont reconnu le référendum pour la manifestation définitive de la volonté populaire, et ainsi ont mis fin à une controverse troublante qui a eu des effets néfastes pour l'économie britannique.

H. R. C. WRIGHT

Département d'économie,
Université McGill

LEBEL, Michel, RIGALDIES, Francis et José WOEHRLING, *Droit international public*, Montréal, Éd. Thémis (Coll. « Notes et Documents »), 1977, xxv + 708p.

L'œuvre des professeurs Lebel, Rigaldies et Woehrling, tous les trois membres de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, inaugure la collection « Notes et Documents » des Éditions Thémis, qui a pour but de mettre à la disposition des étudiants des textes de base de consultation facile. C'est donc un ouvrage de portée pratique qui répond à un besoin précis, dans le contexte des facultés de droit québécoises, et également des facultés francophones qui seront créées dans d'autres parties du Canada, comme à Moncton.

L'ouvrage est divisé en deux parties : sources et sujets du droit international. Dans les sources figurent successivement les traités, les coutumes, et les sources subsidiaires. Dans les sujets, l'État, les organisations internationales et, préfiguration de l'avenir, l'individu.

Le recueil ne couvre qu'une partie très sommaire de la matière. De plus, on peut discuter du choix de textes des auteurs, car on trouve surtout une doctrine majoritairement française et, de ce fait, peu applicable, en un certain sens, au contexte nord-américain et à la situation particulière des unions fédérales. Quelques textes constituent seulement des sources secondaires. Mais dans l'ensemble c'est un bon départ sur la voie des collections de documents en langue française, alors que la majorité des sources dans ce pays officiellement bilingue sont en anglais jusqu'à une époque récente, comme le livre d'ailleurs excellent de J. G. Castel (*International Law*).

Formulons le vœu qu'une deuxième édition soit plus complète et adéquate, mais félicitons les auteurs de cette introduction au droit international public de lecture

facile et à un prix abordable pour les étudiants.

Annemarie JACOMY-MILLETTE

*Centre québécois de relations
internationales,
Université Laval*

LÉVESQUE, Jacques, *L'URSS et la révolution cubaine*, Montréal, PUM, 1976, 219p.

Ce livre bien conçu et très documenté n'est pas une histoire du castrisme. Tout en nous faisant vivre les plus hauts moments des premiers quinze ans de la révolution cubaine, l'auteur analyse systématiquement la signification et les implications de la révolution cubaine pour l'URSS. Le livre donne ainsi, comme l'écrit l'auteur, la perception idéologique et stratégique de la révolution cubaine par l'URSS et les actions qui en découlent.

Après une introduction qui met en relief les principaux faits ayant marqué l'arrivée de Castro au pouvoir, ce livre présente en trois parties les péripéties de l'installation de la révolution cubaine face à l'URSS, à la Chine et aux partis communistes d'Amérique latine. Dans une première partie intitulée « de la prudence à l'enthousiasme », l'URSS se montra en faveur de la coexistence pacifique. Pour cette raison, elle fut d'abord peu intéressée à soutenir Cuba car il n'y avait pas alors de provocation de la part des États-Unis. L'URSS commença à s'engager économiquement en 1959. Son appui servait à prouver que sa politique extérieure était active. Entre-temps les événements se précipitèrent du côté américain avec le débarquement avorté de la baie des Cochons. Ce qui marqua un temps d'arrêt dans les interventions américaines. Castro proclama peu après le caractère socialiste de sa révolution. L'URSS voulait accroître graduellement sa coopé-

ration mais Castro répondait mal à son attente. Par contre l'URSS avait besoin de Cuba pour témoigner de son dynamisme. Dans ces circonstances, elle installa des missiles afin de défendre Cuba. L'URSS avait opté pour un tel appui car ainsi elle avait l'impression de s'engager moins que par traité. La crise des missiles mit en doute la crédibilité des menaces soviétiques. Dans le deuxième chapitre de cette première partie, l'auteur démontre comment Cuba a pu déroger au schéma régulier d'installation du socialisme et rester liée à l'URSS. Un tel accroc fut possible en raison du conflit sino-soviétique. L'URSS ne voulait pas perdre Cuba et c'est ainsi que la révolution cubaine a eu un impact considérable sur l'idéologie soviétique. La révolution cubaine créa des conditions très favorables à la politique extérieure de l'URSS en provoquant une unanimité d'action des forces progressistes d'Amérique latine.

Par contre, 1963 marqua le début des désillusions, dont on traite dans une deuxième partie. Cette période difficile qui dura jusqu'en 1968 fut fortement influencée par l'échec des missiles. Moscou avait pris conscience des limites à ne pas passer dans la politique de confrontation avec les États-Unis. Par ailleurs l'URSS avait semblé molle pour les Chinois. Cuba était, disaient-ils, sacrifiée aux impératifs de la coexistence pacifique. Aussi l'URSS avait besoin d'appuis dans le camp socialiste comme celui de Cuba, et la Chine voulait le lui enlever. Pour rétablir les choses, Castro alla à Moscou en 1963. Ce fut là que les grandes thèses soviétiques sur la coexistence pacifique furent reconnues par Castro. Comme ce dernier avait besoin d'aide pour redresser l'économie de son pays, il accepta ces thèses mais s'abstint de critiquer la Chine. Suivit alors des années de désaccords profonds entre Cuba et l'URSS au sujet de la lutte armée. En octobre 1965, Cuba proclamait son passage au parti communiste mais les divergences continuèrent relativement à la lutte armée. La mésentente se poursuivit au sujet de